



## PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE D'UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ À LA

Pour demander la reconnaissance d'un nouveau comité départemental par le Comité Directeur de la Fédération Française du Sport Adapté, il faut constituer un dossier composé des éléments suivants :

- ❖ Copie des statuts du Comité Départemental Sport Adapté ;
- ❖ Composition du Comité directeur ;
- ❖ Liste des associations sportives du département ;
- ❖ Récépissé de déclaration de création du Comité Départemental à la préfecture ou la copie de la parution de création au Journal Officiel ;
- ❖ Copie du procès-verbal du Comité directeur portant création du CDSA (signé par le Président et le Secrétaire général) ;
- ❖ Formulaire de demande de reconnaissance contresignée par le président de la ligue, annexé au présent document.

Le dossier complet doit être envoyé à la Ligue, qui le transmettra au siège fédéral, accompagné de la demande de reconnaissance préalablement remplie et signée.

Le Bureau ou Comité directeur FFSA enregistre la reconnaissance provisoire du Comité Départemental, si toutes les conditions sont réunies.

Cette demande sera présentée à la plus proche AG fédérale conformément à l'article 4 des statuts FFSA :

*« Art. 4-1. La fédération peut constituer des organismes régionaux ou départementaux auxquels elle confie l'exécution d'une partie de ses missions. Ces organismes sont constitués sous la forme d'associations déclarées dont les statuts, approuvés le comité directeur de la fédération, doivent être compatibles avec les présents statuts. Ces organismes régionaux ou départementaux sont chargés de représenter la fédération dans leur ressort territorial respectif. Leur ressort territorial ne peut être autre que celui du découpage administratif des administrations de l'Etat que sous réserve de justifications et en l'absence d'opposition motivée du ministre chargé des sports.*

*Art. 4-2 Les organismes régionaux, départementaux, locaux, constitués par la fédération dans les départements d'outremer, à Saint-Pierre-et-Miquelon ou à Mayotte peuvent en outre, le cas échéant, conduire des actions de coopération avec les organisations sportives des Etats de la zone géographique dans laquelle ils sont situés et, avec l'accord de la fédération, organiser des compétitions ou manifestations sportives internationales à caractère régional ou constituer des équipes en vue de participer à de telles compétitions ou manifestations.*

*Dans les cas prévus aux 4.1, 4.2 du présent article et lorsque les organismes régionaux ou départementaux sont constitués sous forme d'associations, le mode de scrutin pour la désignation de leurs instances dirigeantes est celui du scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Les statuts de ces organismes doivent être compatibles avec ceux de la fédération ;*

*Les organismes mentionnés au présent article sont validés par une décision du Comité Directeur, et approuvés, sous forme de résolution, à la plus proche Assemblée Générale.*



## DEMANDE DE RECONNAISSANCE

**TITRE OFFICIEL :** COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE DU .....  
(en majuscules et en toutes lettres)

**Adresse complète du siège social :** .....

**N° de téléphone :** ..... **N° de télécopie :** .....

**Adresse e-mail :** .....

**Date de création :** .....

**Déclaration à la préfecture :** .....  
(loi du 1er juillet 1901)

**Date et N° du récépissé :** .....

**Insertion au Journal Officiel :** .....  
(date exacte, N° du J.O.)

**Date de l'Assemblée Générale constitutive ayant pris la décision de création :** .....

Les dirigeants doivent obligatoirement être majeurs et jouir de leurs droits civils et politiques.

Par décision du comité directeur du Comité Départemental Sport Adapté du ..... en  
date du .....

il a été décidé la création du Comité Départemental, qui s'engage à :

- ❖ Se conformer aux statuts et règlements de la FFSA ainsi qu'à ceux de sa Ligue.
- ❖ Se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par l'application des dits statuts et règlements.

Certifie sincère et exacte les informations susvisées,

Fait à : ..... le, .....

Pour le Comité Directeur du CDSA :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Fonction :

Fonction :

(au sein du Comité)

(au sein du Comité)

*Signature et cachet du CDSA, le cas  
échéant*

*Signature et cachet du CDSA, le cas  
échéant*

**AVIS DE LA LIGUE**

*Signature du Président et cachet de la  
Ligue, le cas échéant*

## COMITÉ DIRECTEUR DU CDSA

Fonction	Nom	Nom de naissance	Prénom	Date et lieu de naissance	Profession	N° de licence FFSA	Adresse
Président							
Vice-président							
Secrétaire							
Secrétaire Adj							
Trésorier							
Trésorier Adj							
Membres							

--	--	--	--	--	--	--	--

